

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément au règlement général européen sur la protection des données (RGPD), les données personnelles saisies font l'objet de traitements informatiques mis en œuvre par l'Ecole des Beaux-arts de Nîmes, nécessaires au traitement des inscriptions ainsi qu'à l'organisation des cours APA.

Ces données sont collectées notamment dans le but de faciliter l'organisation et l'information à propos des cours APA.

Les données relatives à l'identification, sont transmises par vos soins via la présente application, à l'Ecole des Beaux-arts de Nîmes.

Sans directive de votre part, après un certain délai d'inactivité, l'ESBAN supprime vos données.

Vos droits relatifs à la protection de vos données

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par le Règlement européen 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, vous disposez de plusieurs droits pour la gestion de vos données.

Le droit d'accès

Vous pouvez demander à L'ESBAN la confirmation que des données personnelles vous concernant sont ou ne sont pas traitées par nos services. Si elles le sont, vous pouvez en demander la copie.

Le droit de rectification

Le droit de demander à L'ESBAN la modification de vos informations inexactes sur sa base de données.

Le droit à l'effacement

Vous pouvez soumettre à L'ESBAN une demande de suppression d'une ou plusieurs données personnelles, votre demande sera examinée dans les plus brefs délais.

Le droit d'opposition et de retrait de consentement

Vous souhaitez ne pas ou ne plus apparaître sur un fichier de nos bases, vous le pouvez en exerçant l'un de ces droits et à tout moment.

Le droit de limitation du traitement

Vous pouvez demander la suspension d'un traitement vous concernant le temps d'une vérification

Le droit à la portabilité

C'est le droit d'obtenir que ses données personnelles soient transmises, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible pour l'ordinateur, à nous même ou à un autre responsable de traitement, lorsque cela est techniquement possible.

Le droit de définir des directives relatives au sort de nos données après son décès

Sans directive de votre part, après un certain délai d'inactivité, l'ESBAN supprime vos données. Néanmoins, vos héritiers peuvent après votre décès exercer les droits sur vos données.

Le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL

Vous pouvez introduire une réclamation si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation à la réglementation. Si vous souhaitez avoir des informations supplémentaires sur vos droits, et plus particulièrement sur ce dernier droit, dirigez-vous sur le site web de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Contact pour l'exercice de vos droits

Le DPO devient donc votre interlocuteur privilégié pour toute question concernant l'exercice de vos droits.
Vous pouvez le contacter :

-Soit par courrier à l'adresse suivante :
École supérieure des beaux-arts de Nîmes
Délégué à la protection des données
10 Grand Rue, 30000 Nîmes

-Soit par e-mail à : dpo@esba-nimes.fr

Vous pouvez introduire une réclamation si vous considérez que le traitement de données n'est pas correct.